



Des clôtures en harmonie avec le paysage

ATELIER PRATIQUE

21 AVRIL 2023 (14-16H30)

PLOUGASTEL-DAOULAS (salle des mariages de l'hôtel de ville)

Contact : n.duverger@caue-finistere.fr / 02 98 98 69 15



Des clôtures en harmonie avec le paysage

Atelier pratique animé par un architecte et un paysagiste-concepteur du CAUE du Finistère

Quand ?

Le 21 avril de 14h à 16h30

Où ?

Salle des mariages, hôtel de ville de Plougastel Daoulas

Quel public ?

Les habitants de Plougastel-Daoulas qui s'interrogent sur la manière de clore leur jardin.

Pourquoi un atelier ?

La clôture est un élément structurant du paysage. Elle est l'expression de notre culture et témoigne de l'évolution de la société. Ainsi, nous assistons aujourd'hui à une sorte de déprise entre la manière de construire sa maison ou d'édifier sa clôture et le terrain d'assiette du projet (avec son histoire, sa topographie, sa végétation...). La revendication d'une forme de singularisation (le fameux : « les goûts et les couleurs... ») conjuguée à l'offre industrialisée, prête à l'emploi, produit bien souvent un paysage cacophonique, banalisé, indifférent à l'esprit des lieux, très éloigné de la notion d'harmonie et d'espace public. En marquant la limite de son terrain, de manière fonctionnelle et/ou symbolique, le porteur de projet doit s'interroger sur l'interface créée avec le domaine public et mesurer ses incidences sur le bien commun qu'est le paysage (urbain, rural, littoral...).

A Plougastel-Daoulas, depuis quelques années, la question des clôtures et de leur impact sur l'espace public (cacophonie, banalisation, uniformisation...) est devenue prégnante. Le PVC s'est progressivement imposé dans le paysage, les dispositifs sont de plus en plus hauts et opaques, tout se passe comme si les habitants n'avaient pas conscience de contribuer à la fabrique du bien commun qu'est véritablement le paysage.

Pour la convention européenne du paysage (dite de Florence, en date du 20 octobre 2000) le «Paysage» désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

Objectifs pédagogiques :

Comprendre les enjeux relatifs à un projet de clôture (contexte, vivre-ensemble, urbanité...)

Respecter les règles qui régissent l'urbanisme

Trouver de l'inspiration et des solutions pratiques utiles à la réalisation d'un projet

Déroulement de l'atelier :

1) Pourquoi clore ? (se protéger, délimiter, raisons climatiques, intimité...)

2) La démarche de projet (Questionner ses besoins : des enfants ? des animaux ? du bruit ? du passage ? un environnement dégradé ? du soleil, du vent ?)

3) Comprendre le contexte (ville ou campagne ? continuité du bâti ? rupture ? bocage ou plaine ouverte ? murs ou haies ? proportions et hauteurs ? échappées visuelles ?)

4) Quelles règles appliquer ? (code civil, PLU, règlement de lotissement...)

5) Démarches administratives (déclaration préalable)

6) Quels moyens financiers, techniques et humains ?

7) Quelques idées pratiques (référentiel de clôtures inspirantes)

8) Échange avec la salle